

LA
SAINTE BIBLE
CONTENANT
L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT
TRADUITE SUR LA VULGATE
PAR LEMAISTRE DE SACI.

IMPRIMÉ D'APRÈS LE TEXTE DE L'ÉDITION PUBLIÉE À PARIS EN 1759.

L'ANCIEN TESTAMENT DE CETTE ÉDITION COMPREND TOUS LES LIVRES
QUI SE TROUVENT DANS LE TEXTE HÉBREU.

Paris
58, RUE DE CLICHY
Bruxelles
5, RUE DE LA PÉPINIÈRE
1884.

PREMIÈRE ÉPITRE DE SAINT PAUL

À

TIMOTHÉE.

CHAPITRE I.

St. Paul salue Timothée. — Questions non édifiantes. — Charité, fin des commandements. — Sainteté et usage de la loi. — St. Paul se donne comme exemple de la miséricorde de Dieu. — Vie épiscopale, milice sainte.

PAUL, apôtre de Jésus-Christ, par l'ordre de Dieu, notre Sauveur, et de Jésus-Christ, notre espérance :

3 11 2

2 à Timothée, mon cher fils dans la foi. Que Dieu notre Père et Jésus-Christ notre Seigneur vous donnent la grâce, la miséricorde et la paix.

3 *Je vous prie*, comme je l'ai fait en partant pour la Macédoine, de demeurer à Ephèse, d'avertir quelques-uns de ne point enseigner une doctrine différente de la nôtre,

4 et de ne point s'amuser à des fables et à

des généalogies sans fin, qui servent plus à exciter des disputes, qu'à fonder par la foi l'édifice du Dieu.

5 Car la fin des commandements, c'est la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère :

6 *devoirs d'un quelconque qui se détourne, se sont égarés en de vains discours,*

7 voulant être les docteurs de la loi, et ne sachant ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils assurent si hardiment.

8 Or nous savons que la loi est bonne, si on en use selon l'esprit de la loi ;

9 en reconnaissant que la loi n'est pas pour le juste, mais pour les méchants et les esprits rebelles, pour les impies et les pécheurs, pour les scélérats et les profanes, pour les meurtriers de leur père ou de leur mère, pour les homicides,

10 les fornicateurs, les abominables, les voleurs d'hommes, les menteurs, les parjures, et s'il y a quelque autre chose qui soit contraire à la saine doctrine,

11 qui est selon l'Evangile de la gloire de Dieu souverainement heureux, dont la dispensation m'a été confiée.

12 Je rends grâces à notre Seigneur Jésus-Christ, qui m'a fortifié, de ce qu'il m'a jugé fidèle, en m'établissant dans son ministère :

13 moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur et un ennemi outragé ; mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu, parce que j'ai fait tous ces maux dans l'ignorance, n'ayant pas la foi.

14 Et la grâce de notre Seigneur s'est répandue sur moi avec abondance, en me remplissant de la foi et de la charité qui est en Jésus-Christ.

15 C'est une vérité certaine, et digne d'être reçue avec une parfaite soumission : Que Jésus-Christ est venu dans le monde sauver les pécheurs, entre lesquels je suis le premier.

16 Mais j'ai reçu miséricorde, afin que je fusse le premier en qui Jésus-Christ fit éclater son extrême patience, et que j'en devinsse comme un modèle et un exemple à ceux qui croiront en lui pour acquérir la vie éternelle.

17 Au Roi des siècles, immortel, invisible, à l'unique Dieu, soit honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

18 Ce que je vous recommande donc, mon fils Timothée, c'est qu'accomplissant les prophéties qu'on a faites autrefois de vous, vous vous acquittiez de tous les devoirs de la milice sainte,

19 conservant la foi et la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage en la foi ;

20 de ce nombre sont Hyménée et Alexandre, que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent à ne plus blasphémer.

CHAPITRE II.

Prier et rendre grâces pour tous. — Volonté de Dieu à l'égard du salut. — Méditation et rédemption de Jésus-Christ. — S. Paul apôtre des gentils. — Conditions de la prière. — Modestie et soumission recommandées aux femmes.

JE vous conjure donc avant toutes choses, que l'on fasse des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes,

2 pour les rois, et pour tous ceux qui sont élevés en dignité ; afin que nous menions une vie paisible et tranquille, dans toute sorte de piété et d'honnêteté.

3 Car cela est bon, et agréable à Dieu notre Sauveur,

4 qui veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité.

5 Car il n'y a qu'un Dieu, si qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme.

6 qui s'est livré lui-même pour la rédemption de tous, rendant ainsi témoignage à la vérité dans le temps qui avait été marqué.

7 C'est pour cela que j'ai été établi prédicateur et apôtre je dis la vérité, et je ne mens point ; j'ai été établi, dis-je, le docteur des nations dans la foi et dans la vérité.

8 Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, levant des mains pures, sans colère et sans contention.

9 Que les femmes aussi prient étant vêtues comme l'honnêteté le demande ; qu'elles se parent de modestie et de chasteté, et non avec des cheveux frisés, ni des ornements d'or, ni des perles, ni des habits somptueux ;

10 mais avec de bonnes œuvres, comme le doivent des femmes qui font profession de piété.

11 Que les femmes se tiennent en silence, et dans une entière soumission lorsqu'on les instruit.

12 Je ne permets point aux femmes d'enseigner, ni de prendre autorité sur leurs maris ; mais je leur ordonne de demeurer dans le silence.

13 Car Adam a été formé le premier, et Eve ensuite.

14 Et Adam n'a point été séduit ; mais la femme ayant été séduite, est tombée dans la désobéissance.

15 Elle se sauvera néanmoins par les enfants qu'elle aura mis au monde, s'ils persévèrent dans la foi, dans la charité, dans la sainteté, et dans une vie bien réglée.

CHAPITRE III.

Qualités des évêques, des diacres et des diaconesses.

— *L'Eglise est la maison de Dieu, la colonne et la base de la vérité. — Grandeur du mystère de Jésus-Christ.*

C'EST une vérité certaine, que si quelqu'un souhaite l'épiscopat, il désire une fonction et une œuvre salutaire.

2 Il faut donc que l'évêque soit irrépréhensible ; qu'il n'ait épousé qu'une femme ; qu'il soit sobre, prudent, grave et modeste, chaste, aimant l'hospitalité, capable d'instruire ;

3 qu'il ne soit ni sujet au vin, ni violent et prompt à frapper, mais équitable et modéré, éloigné des contestations désintéressées ;

4 qu'il gouverne bien sa propre famille, et qu'il maintienne ses enfants dans l'obéissance et dans toute sorte d'honnêteté.

5 Car si quelqu'un ne sait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il conduire l'Eglise de Dieu ?

6 Que ce ne soit point un néophyte ; de peur que s'élevant d'orgueil, il ne tombe dans la même condamnation que le diable.

* Vers. 2. — *Et, mari d'une seule femme.*